

ACCORD DÉVELOPPEMENT PRO CONDUCTEUR CRA ET ACP

POURQUOI NOUS AVONS DIT NON

Pour votre avenir professionnel, vos conditions de travail, votre épanouissement et votre reconnaissance au travail nous ne pouvons valider cet avenant car :

- La prime de qualité professionnelle ne concerne pas tout le monde ,effectivement les ateliers, services commerciales , installations fixes... ne sont pas concernés.
 Pour les autres pour info la prime du point reste inchangée à 0,72 euros et ces effets ne seront visible sur la prime qualité professionnelle pas avant le 30 avril 2025.
- A la prime de qualité professionnelle des 500 points s'ajoute une prime de présentéisme qui ne concerne **que les conducteurs**, calculé de la façon suivante :

points	Jours d'absences dans l'année	Montant brut annuel
200	- de 14 j/an	200 x 0,72 = 144 €
100	- de 28j/an	200 x 0,72 = 72 €

FO travail à ce que cela soit étendu à tous de façon équitable et logique.

- De surcroît il nous semble que le présentéisme doit être **géré de la même façon pour tous** les salariés. Sinon cela créer un catégoriel supplémentaire.
- Nous considérons que dans le cadre de nos dégradations des conditions travail et les grands chantiers à venir sur notre réseau, les propositions faites par la direction ne sont pas suffisantes.
- Concernant le traitement de la polyvalence CRA et ACP, nous sommes pour une meilleure reconnaissance de ses postes. Une prime mensuelle de 50 € brut marque cette compétence. Dans le même temps la prime de présentation du titre (PTT) ne sera pas versé pendant le temps contractuel du détachement. Ce qui nous pose un problème majeur.
 FO avait suggéré une prime journalière pour chaque détachement CRA et ACP ainsi que le maintient de la PTT pour chaque service Bus effectué.
- Un plan de roulement spécifique CRA et ACP sera fait à partir de la rentrée 2024 avec des affectations données bus ou tramway. Ces services étant pris dans les autres groupes cela créera alors des disponibilités supplémentaires dans ceux-ci.
 Effet qui sera surtout très visible pour les groupes les plus anciens.

Nos 4 mots d'ordres : **ÉCOUTER CONSULTER EXPOSER DÉMONTRER**

Pour plus d'information, retrouvez tout notre travail sur notre site : https://www.solea-fo.fr/